

LA FAILLITE HISTORIQUE DE L'ANARCHISME



Nous avons, à plusieurs reprises, critiqué des courants politiques et des idéologies en lien plus ou moins direct et / ou antinomique avec l'histoire et les intérêts du mouvement ouvrier révolutionnaire. Mais nous ne nous étions pas encore directement affrontés à la principale d'entre elles, tant dans son histoire, ses traditions et sa persistance que dans ses atermoiements, ses confusions et ses trahisons. Il s'agit du courant dit « anti-autoritaire », « libertaire », autrement dit : de l'anarchisme en tant qu'idéologie et pratique sociale. Ce courant de pensée et d'action a, de tout temps, entretenu un rapport à la fois profond et équivoque avec le projet social et émancipateur du prolétariat insurgé. Dans ses principales expériences historiques comme dans ses indispensables organisations politiques formelles, il y a presque toujours eu des affrontements entre les tendances centralisatrices et « autoritaires » produites des besoins même de la lutte, et, d'autre part, les forces centrifuges et spontanéistes, plus attachées aux réalités locales et immédiates qu'au devenir futur des luttes.

C'est dans ce contexte attentiste et confus qu'émerge, de manière privilégiée, le démocratisme¹ et son cortège d'assemblées bigarrées et de palabres infinies, la plupart du temps justifiées par l'idéologie anti-autoritaire comme opposition formelle à la dictature capitaliste. Les concrétisations politiques de ces balbutiements organisationnels vont alors s'organiser au travers des courants libertaires, avec l'anarchisme comme référence programmatique fondamentale. Cette idéologie du refus de toute autorité est ainsi présente non seulement dans la plupart des mouvements sociaux, mais aussi, partout dans le monde, en tant que première expression, souvent immature, du besoin d'autonomisation et d'indépendance face aux vieilles structures d'encadrement capitaliste.

Ce rejet des règles et des contraintes correspond au besoin d'air et de respiration qui émanent de toute naissance frustrée par leur absence, avant de devoir elle-même la réguler et s'organiser pour survivre. C'est en ce sens que l'anarchisme, lui-aussi, va devoir s'organiser et se structurer, même sous un voilage et un discours anti-autoritaire et « anti-organisationnel ». C'est la contradiction fondamentale et récurrente entre les discours libertaires et leur pratique de collaboration politique effective au sein du mode de production capitaliste. Lorsque des anarchistes tels Malatesta, Berneri ou Badius maintiennent dans les faits une position fermement révolutionnaire contre tout collaborationnisme avec des

¹Pour de plus amples développements de la critique de la démocratie et du démocratisme, voir notre texte : « Contribution à la critique de la démocratie » dans notre revue Matériaux Critiques N°3, ainsi que sur notre site: <https://materiauxcritiques.wixsite.com/monsite/revue>

structures bourgeois, alors malgré leurs dires, ils cessent d'être des anarchistes au sens propre, car ils perçoivent, même sans oser le dire clairement, que la révolution sociale est forcément autoritaire puisque la classe exploitée, refusant précisément d'être exploitée, y impose ses propres intérêts. L'exemple évident de cette affirmation est l'appel, en 1937, à une junte révolutionnaire de la part des « Amis de Durruti », dirigés par Balius. C'est pourquoi mis au pied du mur du pouvoir, les anarchistes les plus cohérents dans leur volonté révolutionnaire doivent alors choisir d'exercer le pouvoir même dans ses formes extrêmes et dictatoriales. C'est leur indépassable contradiction qui rend le qualificatif d'« anti-autoritaire » complètement dérisoire et inadapté aux anarchistes eux-mêmes.

Il n'y a pas plus autoritaire qu'un libertaire qui affirme péremptoirement : « *Ici, il n'y a pas de chef* » ou lorsqu'il réclame comme l'anarchiste Juan Garcia Oliver, avant de devenir « ministre de la justice » : « *la dictature de l'anarchie* »². De plus, le courant libertaire n'est nullement monolithique et a connu -et connaît- de nombreuses déclinaisons théoriques et pratiques : de l'anarchisme individualiste et stirnérien à l'anarcho-syndicalisme, de l'anarcho-communisme « plate-formiste » (plate-forme élaborée entre autres par P. Archinov³) au « municipalisme libertaire » en passant par la « reprise individuelle », l'« anarchisme de droite » (antimoderne et aristocratique), l'« anarchisme de gouvernement » (de la Catalogne au Rojava⁴) ou les communautés agraires autogérées⁵...

L'anarchisme se caractérise historiquement par son refus de toute autorité et de tout pouvoir - à fortiori celui émanant d'un Etat, même « révolutionnaire » - pour réclamer la liberté individuelle, la démocratie « directe » et l'autogestion, c'est-à-dire la gestion de la société par les membres qui la constituent. Or, la question principale reste celle du fondement de la légitimité de cette autorité⁶ : soit la révolution, soit la contre-révolution, c'est-à-dire : soit l'attaque de la loi de la valeur en vue de l'abolir, soit la gestion de celle-ci. D'une manière générale et introductory, nous pourrions définir la force et la constance de l'anarchisme, dans ses formes diverses et variées, comme inversement proportionnelles aux corruptions et aux déloyautés produites par l'histoire de la contre-révolution, particulièrement du réformisme social-démocrate et de la perfidie contre-révolutionnaire du stalinisme et de ses multiples

²La trajectoire personnelle de Garcia Oliver est emblématique de celle de la grande majorité des dirigeants anarchistes d'Espagne, du terrorisme au ministérialisme ! C'est en octobre 1922, avec Buenaventura Durruti, Francisco Ascaso et Ricardo Sanz, qu'il fonde le groupe « Los Solidarios », groupe d'action directe qui s'oppose les armes à la main aux tueurs du syndicat libre et à leurs commanditaires. Ce groupe revendique plusieurs assassinats, dont celui du cardinal Juan Soldevilla y Romero et une tentative contre le roi Alphonse XIII. Lors des événements de mai 37, dernier soubresaut révolutionnaire, Garcia Oliver va intervenir pour désarmer les insurgés et imposer la reprise du travail. Il sera ainsi, et pour beaucoup, considéré comme ayant trahi la cause prolétarienne. Sur cet épisode et bien d'autres : voir la correspondance entre Diego Camacho (« Abel Paz ») et Juan Garcia Oliver présentée par Agustín Guillamón, dans la revue « *Balance* » N°38, et en français, aux Editions Ni patrie, ni frontières, p.55. Pour obtenir ces revues : écrire à Yves Coleman, 10, rue Jean-Dolent, 75014, Paris, France. Juan Garcia Oliver a également écrit une autobiographie : « *L'écho des pas* », Editions Le Coquelicot, Toulouse, 2014.

³Biographie sur le site : <https://maitron.fr/archinov-piotr-piotr-marine-dit-dictionnaire-des-anarchistes/>

⁴C'est dans cette zone kurde de la Syrie qu'est né, en 2013, le nouvel État « PKK » basé sur un « confédéralisme démocratique » se revendiquant idéologiquement du municipalisme libertaire de Murray Bookchin.

⁵En ce qui concerne les références, nous renvoyons prioritairement toute recherche plus approfondie à l'Anthologie de l'anarchisme de Daniel Guérin : Ni Dieu, ni Maître, La Découverte/Poche, Essais, 2 tomes, Paris, 1999. Nous avons, par ailleurs déjà publié un texte de critique de l'autogestion : « Critique du mythe autogestionnaire » dans notre revue Matériaux Critiques N°7, ainsi que sur notre site : <https://materiauxcritiques.wixsite.com/monsite/revue>

⁶En sociologie politique, et d'après Alain Renaut, dans son ouvrage : « La fin de l'autorité », Champ/Flammarion, Paris, 2004 ; il y a autorité « quand un pouvoir bénéficie d'un capital de confiance et quand les individus sur qui le pouvoir s'exerce lui conservent leur confiance ».

bâtarde. L'anarchisme aime se présenter non comme une théorie du chaos, mais bien comme une alternative libertaire qui, comme l'a définie Élisée Reclus, serait : « *la plus haute expression de l'ordre* ». Reste à savoir de quel « ordre » il s'agit en fait : celui imposé par les besoins de la généralisation de la lutte de classe vers l'abolition du salariat ou celui du maintien de l'esclavage salarié, même « autogéré ».

Dans les principales expériences historiques, telles la « Commune de Paris », la « Russie révolutionnaire de 1905 et 1917, l'Espagne de 1934 et de 1936-37,... où les anarchistes ont constitué une importante force politique, leurs confrontations aux exigences de la lutte et à la nécessité d'assumer un pouvoir révolutionnaire les ont contraints, soit à déroger à leurs principes « anti-autoritaires », soit à rejoindre, pour la plupart ouvertement, le camp de la bourgeoisie « antifasciste » et de la gauche du capital. Cette dramatique involution se retrouvera bien évidemment déjà dans le basculement patriotique d'août 1914 et dans la participation active de la plupart des grandes figures de l'anarchisme à la première boucherie capitaliste mondiale. Cette trahison et ce déshonneur concerneront en premier chef les signataires du « Manifeste des Seize »⁷ dont ses rédacteurs : Jean Grave et Pierre Kropotkine, qui fut pour l'occasion qualifié de « Prince anarchiste des tranchées ».

C'est cette pitoyable trajectoire, constituant la grande partie des formations libertaires⁸, qui représente la première faillite de l'anarchisme. Dès la Première Internationale, (l'A.I.T. de 1864 à 1876), ce sont essentiellement les faiblesses, les revirements et les trahisons du courant « autoritaire » réformiste qui permirent en réaction, la persistance du dit courant « anti-autoritaire ». L'opposition entre Marx et Bakounine exprimera ces divergences tant « stratégiques » que « tactiques » voire même « personnelles »⁹. Cette polémique cristallisera, malgré l'objectif commun d'une société sans classes et sans État, deux positions unilatérales et caricaturales qui perdureront dans l'histoire : l'une, « autoritaire », d'un « communisme étatique », et l'autre d'un « collectivisme fédéraliste » propre à la vision libertaire.

En ce qui concerne cette dernière organisation sociale, James Guillaume, citant son ami Bakounine, la définissait ainsi : « *Je ne suis point communiste parce que le communisme concentre et fait absorber toutes les puissances de la société dans l'État, parce qu'il aboutit nécessairement à la centralisation de la propriété entre les mains de l'État, tandis que moi je veux l'abolition de l'État, l'extirpation radicale de ce principe de l'autorité et de la tutelle de l'État, qui, sous le prétexte de moraliser et de civiliser les hommes, les a jusqu'à ce jour asservis, opprimés, exploités et dépravés. Je*

⁷Le « Manifeste des Seize » est rédigé en 1916 par Pierre Kropotkine et Jean Grave puis signé par 16 personnalités du mouvement libertaire qui, se ralliant au nationalisme, prennent parti pour le camp des Alliés et contre l'« agression allemande » lors de la Première Guerre mondiale. Ce texte est publié pour la première fois dans le quotidien syndicaliste « La Bataille » et se veut être une réponse au « Manifeste des Trente-cinq » qui, à l'inverse, défendait la ligne prolétarienne : antimilitariste et internationaliste. Ce manifeste anti-guerre de février 1915, intitulé : « L'internationale anarchiste et la guerre » avait été pensé et rédigé par E. Malatesta et avait reçu, entre autres signatures, celles d'Emma Goldman, d'Alexandre Berkman, de F. Domela Nieuwenhuis, de Luigi Bertoni...

⁸Nous tenons néanmoins à souligner l'existence récurrente de scissions provenant de groupes libertaires qui, après avoir effectué des ruptures programmatiques et un travail de réappropriation théorique les ont menés dans la perspective d'une pratique réellement révolutionnaire. Il en va ainsi historiquement d'un groupe tel les « Amis de Durutti » (Jaime Balius, Vers une nouvelle révolution, Groupement des amis de Durruti, Le Coquelicot, Toulouse, 2019) ou encore les quelques groupes qui, dans l'après 1968, ont rejoint les milieux de l'« ultragauche » et certains acquis politiques des « gauches communistes ». Voir : Rupture dans la théorie de la révolution textes de 1965-1975, présentés par François Danel, Senonevero, Paris, 2003.

⁹Sur ce débat, voir le recueil de textes : Marx/Bakounine, Socialisme autoritaire ou libertaire, 2 tomes, UGE, 10/18, Paris, 1975.

veux l'organisation de la société et de la propriété collective ou sociale de bas en haut, par la voie de la libre association, et non du haut en bas, par le moyen de quelque autorité que ce soit. Voulant l'abolition de l'État, je veux l'abolition de la propriété individuellement héréditaire, qui n'est qu'une institution de l'État, une conséquence même du principe de l'État. Voilà dans quel sens je suis collectiviste et pas du tout communiste. » James Guillaume, L'Internationale, Documents et souvenirs, Volume 1, (1864-1872), Éditions Grounauer, p. 74-75. Genève, 1980.

Cette citation correspond bien à la doxa anarchiste à laquelle s'opposera celle « marxiste » concernant la nature de l'État dans la société bourgeoise et sa nécessaire suppression lors de la « période de transition ».

Comme le rappelle souvent Engels, cité par Lénine : « *On oublie constamment que la suppression de l'État est aussi la suppression de la démocratie, que l'extinction de l'État est l'extinction de la démocratie.* » V. Lénine, L'État et la révolution, p.122, éditions sociales, Paris, 1972.

Par ailleurs, il ne faut pas confondre, comme le font les anarchistes et une grande partie de ceux qui se disent marxistes, l'État capitaliste et le semi-État prolétarien de la dictature du prolétariat. Le premier doit être détruit d'emblée de fond en comble, le second va déperir tout au long de la période nécessaire de transition du capitalisme au communisme, période qui vise immédiatement l'abolition du salariat et l'internationalisation de la révolution qui supprimera les frontières dans sa marche en avant.

« *Étant une classe et non plus un ordre, la bourgeoisie est obligée de s'organiser à l'échelle nationale, non plus locale, mais nationale, et à donner à son intérêt moyen une forme générale. Par la suite de l'émancipation de la propriété privée à l'égard de la communauté, l'État a acquis une existence particulière à côté et en dehors de la société bourgeoise ; en fait, il n'est rien d'autre que la forme de l'organisation que les bourgeois se donnent nécessairement tant vers l'extérieur que vers l'intérieur pour se garantir mutuellement leur propriété et leurs intérêts.* » K. Marx, L'Idéologie Allemande, Œuvres III, p.1109, Éditions Gallimard, Paris, 1982.

« *Au fur et à mesure que le progrès de l'industrie moderne développait, élargissait, intensifiait l'antagonisme de classe entre le Capital et le Travail, le pouvoir d'Etat prenait de plus en plus le caractère d'un pouvoir public organisé aux fins d'asservissement social, d'un appareil de la domination de classe. Après chaque révolution, qui marque un progrès de la lutte des classes, le caractère purement répressif du pouvoir d'Etat apparaît de façon de plus en plus ouverte.* » K. Marx, La guerre civile en France (1871)¹⁰

La caractérisation « libertaire », comme presque toutes les autres, est donc approximative et inadéquate car elle se base sur un aspect « formel » et relatif qui n'a, en réalité, jamais été une ligne de démarcation politique et pratique. En effet, toute action révolutionnaire est, par essence (force des choses), autoritaire, violente et dictatoriale car elle vise à imposer, pratiquement et par la force, un autre rapport qui bouleverse et transforme radicalement la hiérarchisation sociale et sa base constitutive : les rapports sociaux de production.

Comme l'indique Marx en ce qui concerne le processus d'accumulation primitive : « *Quelques-unes de ces méthodes reposent sur l'emploi de la force brutale, mais toutes sans exception exploitent le pouvoir de l'État, la force concentrée et organisée de la société, afin de précipiter violemment le passage de l'ordre économique féodal à l'ordre économique capitaliste et d'abréger les phases de transition. Et, en effet, la violence est l'accoucheuse de toute vieille société grosse d'une*

¹⁰ Sur le site : <https://www.marxists.org/francais/ait/1871/05/km18710530c.htm>

société nouvelle. Elle est elle-même une potentialité économique » K. Marx, Le Capital, Livre 1er, p.548, Éditions Sociales, Paris, 1976.

C'est Friedrich Engels qui, en 1873, revint sur cette question dans son article : « De l'autorité », pour indiquer, suite à la Commune de Paris, qu'il n'y a rien de plus autoritaire qu'une révolution.

« Une révolution est certainement la chose la plus autoritaire qui soit, c'est l'acte par lequel une fraction de la population impose sa volonté à l'autre au moyen de fusils, de baïonnettes et de canons, moyens autoritaires s'il en est; et le parti victorieux, s'il ne veut pas avoir combattu en vain, doit continuer à dominer avec la terreur que ses armes inspirent aux réactionnaires. La Commune de Paris eût-elle pu se maintenir un seul jour si elle n'avait pas usé de l'autorité d'un peuple en armes contre la bourgeoisie ? Ne faut-il pas, au contraire, la critiquer de ce qu'elle ait fait trop peu usage de son autorité ? Donc, de deux choses l'une : ou bien les anti-autoritaires ne savent pas ce qu'ils disent et, dans ce cas, ils ne font que semer la confusion, ou bien ils le savent et, dans ce cas, ils trahissent la cause du prolétariat. De toute façon, ils servent la réaction. » F. Engels, De L'Autorité, in Marx-Engels, Le parti de classe, tome III, p.48-52, Maspero, Paris, 1973¹¹.

C'est donc sa nature révolutionnaire et sociale, porteuse d'un autre projet sociétal, qui donne au prolétariat insoumis sa force, son autorité et sa légitimité. Ces éléments clairement exprimés et développés sont proclamés dans ce qui constitue le « programme communiste ». Celui-ci se base nécessairement sur les apports théoriques fondamentaux de Marx et d'Engels, sur une critique impitoyable de tous les faux socialismes et des prétendus pays « socialistes », ainsi que sur un bilan stratégique des principales tactiques dont le mouvement ouvrier a expérimenté tragiquement l'inadéquation et la banqueroute : parlementarisme, électoralisme, syndicalisme, gradualisme, soutien aux libérations nationales, frontisme, ...

La tradition anti-autoritaire : une mauvaise réponse à une mauvaise question

La tradition « anti-autoritaire » perdure, en fait, grâce à un hiatus et à une fausse polarisation qui obscurcit idéologiquement la discussion sur la stratégie révolutionnaire à mettre en œuvre. Le rejet de la politique bourgeoise (aujourd'hui on dirait « politicienne ») devient chez les « anti-autoritaires » le rejet de la politique en général, considérée par essence comme corrompue et corruptible. C'est donc, pour eux, un terrain à bannir strictement afin de ne pas se compromettre et être compromis. Les tentatives immédiatistes pour s'inscrire malgré tout dans cette tactique contradictoire, illusoire et dangereuse ont entraîné des catastrophes politiques en cascade dans lesquelles de nombreux « révolutionnaires » se sont compromis et fourvoyés.

Même utiliser le terrain électoral à de simples fins de propagande conduit, en fin de compte, à valider les croyances pacifiques et légales, en l'existence d'une alternative « subliminale » à la dictature démocratique et à sa sacro-sainte « paix sociale ». Or, c'est justement méconnaître ce qui constitue l'essentiel de la force de la démocratie : se présenter comme un champ ouvert et libre à l'affrontement idéal entre les classes alors qu'elle n'est que le terrain exclusif du capital qui y impose par définition ses règles et sa substance capitaliste. Le cimetière de l'électoralisme est plein de fantômes ayant cru pouvoir survivre, par « conscience et

¹¹Ce texte principal est consultable sur le site : <https://www.marxists.org/francais/marx/works/00/parti/kmpc075.htm>

volonté », au tsunami de la matérialité de ce mode de production plus que centenaire et dont la force réside dans sa capacité historique à s'adapter et corrompre pour perdurer.

« *La nature même des débats au parlement et autres organes démocratiques exclut toute possibilité de passer à la critique de la politique des partis adverses, à une propagande contre le principe même du parlementarisme, à une action qui dépasse les limites du règlement parlementaire. (...) Tous les efforts des partis communistes pour donner un caractère tout à fait différent à la pratique du parlementarisme ne pourront pas ne pas conduire à l'échec les énergies dépensées dans ce travail de Sisyphe. La cause de la révolution communiste exige instamment qu'elles se dépensent au contraire sur le terrain de l'attaque directe du régime de l'exploitation capitaliste.* » A. Bordiga, « Thèses sur le parlementarisme », IIème congrès de l'I.C., Moscou, 1920, in : Précis d'anti-électoralisme élémentaire, 120 motifs de ne pas aller voter, choix de textes présentés par Raoul Vilette, p.76-77, Les nuits rouges, Paris, 2007.

« Les syndicats se moquent de toi »¹²

Il en va de même en ce qui concerne la « question syndicale », où après avoir dû constater le caractère limité de la lutte syndicale et son incorporation de plus en plus forte et évidente aux appareils de l'État bourgeois, l'anarchisme nous propose, non une critique du syndicalisme et de son caractère historiquement contre-révolutionnaire¹³, mais une version « rénovée » d'un syndicalisme « révolutionnaire » : « l'anarcho-syndicalisme ».

Face à ce réformisme libertaire certains anarchistes minoritaires ont néanmoins maintenu une position antisyndicale de classe : « *Le syndicalisme, malgré toutes les déclarations de ses partisans les plus ardents, contient en soi ; par la nature même de ses fonctions, tous les éléments de dégénérescence qui ont corrompu les mouvements ouvriers dans le passé. En effet, étant un mouvement qui propose de défendre les intérêts présents des ouvriers, il doit nécessairement s'adapter aux conditions existantes et prendre en considération des intérêts qui viennent en première ligne dans la société telle qu'elle existe aujourd'hui.* » Errico Malatesta, Anarchisme et syndicalisme, 1907, in Articles politiques, p.156, 10/18, Paris, 1979.

Mais, l'anarcho-syndicalisme va s'enraciner et se définir lui-même ainsi : « *On peut considérer l'anarcho-syndicalisme comme l'expression la plus mûrie de tout le mouvement anarchiste. (...) La théorie anarcho-syndicaliste du choc frontal se fond sur une conception des contradictions irréductibles qui minent le régime capitaliste, sur la confiance optimiste dans les capacités illimitées des masses et sur la conviction que le renversement de l'ordre existant, ainsi que des priviléges politiques et économiques, ramènera l'homme à sa condition naturelle, présupposé de l'harmonie sociale à créer, où chacun donnera selon ses forces et recevra selon ses besoins* ». Domenico Tarizzo, L'Anarchie, Histoire des mouvements libertaires dans le monde, p.81-82, Seghers, 1978.

Plus précisément : « *Le syndicalisme révolutionnaire se place sur le terrain de l'action directe et soutient toutes les luttes qui ne sont pas en contradiction avec ses buts : l'abolition du monopole économique et de la domination de l'État. Les moyens de luttes sont la grève, le boycott, le sabotage, etc. L'action directe trouve son expression la plus profonde dans la grève générale qui doit être, simultanément, pour les syndicalistes révolutionnaires, le prélude à la révolution sociale.* » L. Mercier-Vega & V. Griffuelhes, Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire, Spartacus, p.41, Paris, 1978.

En fait, il s'agit de la substitution du rôle et de la fonction du parti par le syndicat, jugé moins

¹²Chanson du groupe rock « Trust » : « Bosser huit heures », sur l'album « Préfabriqués » de 1979.

¹³Voir à ce propos l'ouvrage de Benjamin Péret et G. Munis : « Les syndicats contre la révolution », Eric Losfeld, Le terrain vague, Paris, 1968, et notre texte : « Quelques considérations sur la question syndicale » dans notre revue Matériaux Critiques N°4, ainsi que sur notre site : <https://materiauxcritiques.wixsite.com/monsite/revue>

corrompu et moins corruptible car, paradoxalement, uniquement déterminé par la sphère économique (?). Face à l'intégration des « partis ouvriers », le syndicat et son côté « de base », apparaît, pour certains, comme moins perméable à la corruption bourgeoise **alors qu'il était, en fait le mieux placé pour négocier pratiquement, l'intégration quotidienne de la classe ouvrière au capital**. La politique en serait bannie, alors que, dès son origine, les diverses tendances du mouvement ouvrier s'y sont faufilées. C'est la tactique classique de l'entrisme qui s'est révélée inopérante, et ce depuis toujours¹⁴.

Comme le dira Lénine : « *L'anarchisme a été souvent une sorte de châtiment pour les déviations opportunistes du mouvement ouvrier. Ces deux aberrations se complétaient mutuellement.* » V. Lénine, La maladie infantile du communisme, le « gauchisme », p. 18 éditions de Moscou, 1969.

L'anarcho-syndicalisme est défini comme « *un courant du syndicalisme qui est fondé sur les principes de fonctionnement de l'anarchisme, c'est-à-dire l'autogestion, l'anti-autoritarisme, le libre fédéralisme, la démocratie directe, avec des élus mandatés temporairement et révocables ...* ».¹⁵

Mais, encore une fois, il s'agit d'une divergence organisationnelle qui oppose la forme politique d'organisation du prolétariat en classe à celle « économique », alors que la réalité de la classe se définit comme une totalité consubstantielle. L'anarcho-syndicalisme prolonge cette séparation entre l'« économique » et le « politique » en proposant la grève générale expropriatrice et « gestioniste » en lieu et place de la destruction de l'État par la prise révolutionnaire du pouvoir.

Il s'agit d'une action limitée au seul terrain économique qui, si elle déborde vers la sphère politique, doit alors être prise en charge et encadrée par d'autres spécialistes : les partis et hommes politiques représentatifs dédiées à cet effet¹⁶. Le syndicat anarchiste se structure de manière fédérative en laissant, selon ses dires, une plus grande autonomie à ses organes et sections de base. Celles-ci sont, le plus souvent organisées par métiers ce qui perpétue commodément son corporatisme congénital et ne constitue nullement une entrave au processus de bureaucratisation existant dans tous les syndicats, anarchistes comme « réformistes ».

« *La bureaucratie syndicale constituait en courtiers de la force de travail, à vendre comme marchandise à son juste prix, ceux mêmes qui étaient recrutés à partir des luttes des ouvriers industriels, et extraits d'eux.* » Guy Debord, La société du spectacle, p.96, éditions Champ Libre, Paris, 1972.

Les sections syndicales dont celle émanant de l'anarcho-syndicalisme sont totalement

¹⁴ Des générations de militants se sont ainsi essayés à pénétrer, ouvertement ou secrètement, au sein des structures syndicales pour les influencer voire en prendre la direction en tant que « courroie de transmission » d'un parti politique (typiquement la C.G.T en France, d'abord sous influence anarchiste (F. Pelloutier, E. Pouget, B. Broutchoux...), puis dans les années 20 jusqu'à aujourd'hui, globalement soumise au stalinisme et à ses aléas. Bien évidemment évoquons, aussi, la C.N.T. espagnole qui garda l'idéologie libertaire majoritaire jusqu'à la catastrophe de sa participation gouvernementale et de son effondrement d'après-guerre. Citons encore la F.O.R.A. en Argentine ou l'U.S.I. en Italie. Par contre, nous n'y rangeons pas les I.W.W. qui ont fait l'objet d'une étude particulière de notre part : « La soumission du procès de travail au procès de valorisation au travers de l'exemple du mouvement ouvrier américain (1887-1920), dans notre revue Matériaux Critiques N° 12 ainsi que sur notre site: <https://materiauxcritiques.wixsite.com/monsite/revue>

¹⁵ Sur le site web : <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Anarcho-syndicalisme.htm>

¹⁶ Il est intéressant de remarquer qu'un « nouveau mouvement », comme celui des « Gilets Jaunes » qui surgit spontanément, sans les codes et contre toutes les « vieilles élites », doit, lui aussi, très rapidement se structurer adéquatement, avec des « porte-paroles représentatifs », désignés ou autoproclamés, pour pouvoir intégrer d'une façon ou d'une autre (violemment et grâce aux réseaux sociaux) le champ du spectacle politique légitime.

intégrées à l'appareil productif et au système salarial. Elles en constituent un maillon organique indispensable. En France, c'est en 1968, lors de la défaite concrétisée par des accords de Grenelle mettant fin à la grève générale, que la section syndicale d'entreprise (SSE) va être légalisée. Cette officialisation matérialise clairement la nécessaire réincorporation des velléités d'organisation indépendante des luttes au sein du carcan syndical et le contrôle que celui-ci est strictement chargé d'appliquer.

La « SSE » peut être créée « *dans n'importe quelle entreprise par des syndicats qui possèdent au moins deux salariés encartés dans l'entreprise ou l'établissement* (arrêt de la chambre sociale du 8 juillet 2009) ».

Son rôle est de surveiller sur base « *des valeurs républicaines* » le bon fonctionnement de l'entreprise dans tous ses différents aspects individuels et collectifs (sanitaires, sécuritaires, législatifs, formatifs, comptables,...). Les syndicats sont donc bien une structure indispensable à la logique industrielle et les meilleurs alliés du patronat au sein de l'entreprise afin de le seconder pour produire, toujours mieux et avec plus de profits. Leur « opposition » est contractuelle et vise à obtenir le compromis négocié le plus opérant, sans affrontements qui risqueraient de dégénérer. Ils sont les meilleurs agents, même en cas de conflits, de la paix sociale. Cette fonction peut être également assumée par des structures non encore institutionnalisées issues de tentatives d'auto-organisation des luttes telles des comités qui, gagnés par l'idéologie syndicaliste, peuvent en arriver à faire « du syndicalisme sans syndicats ».

C'est bien évidemment le cas avec l'anarcho-syndicalisme qui, dans la pratique effective, ne se différencie aucunement des autres structures syndicales (front commun) sauf peut-être par un discours plus « radical » et « autonome ». C'est une telle trajectoire qui a vu en Pologne en 1980-1981, la transformation/récupération des mouvements de grève et des « comités ouvriers interentreprises », d'abord par la revendication de pouvoir créer des « syndicats libres », puis par l'officialisation de « Solidarnosc » et enfin, par le biais de Walesa, leur ascension à la tête de l'État. Cet exemple nous enseigne comment un syndicat patriotique, avec l'aide de l'église catholique, est devenu la dernière bouée pour sauver le capitalisme en crise et éviter une situation qui aurait pu tourner à l'insurrection ouvrière contre la décrépitude des vieux régimes staliniens.

Il peut être considéré comme l'allégorie générale des syndicats (anarchistes compris¹⁷) qui, de haut en bas de la structure sociale, sont incorporés à la logique capitaliste jusqu'à fusionner, grâce aux structures de conciliation, de dialogue social et de cogestion avec l'Etat bourgeois lui-même. Cette intégration est devenue l'apanage de la modernité étatique car les syndicats, par exemple en Belgique, sont toujours dépourvus de personnalité juridique (simples associations de fait) et ne peuvent donc jamais être, en tant que tel, attaqués en justice, ni condamnés pour leurs actions. Ce sont toujours des individus -les militants syndicaux ou

¹⁷Un groupe comme, par exemple, l'Organisation Communiste Libertaire affirme, comme tout le courant « gauchiste » classique, que : « Les directions syndicales ne changeront pas, c'est en dehors d'elles qu'il faut espérer de véritables mouvements émancipateurs. Par contre, nous ne sommes pas anti-syndicat et différencions les militants de base de leurs directions. Les entreprises où il n'y a aucune représentation syndicale sont souvent les pires, preuve que les syndicats de base restent, malgré toutes leurs limites, « l'un des rares espaces qui permet l'organisation des classes populaires » Sur leur site web : <https://oclibertaire.lautre.net/spip.php?article4316>

autres- qui sont tenus pour responsables et doivent répondre individuellement de leurs actions. Les syndicats sont donc juridiquement irresponsables bien qu'ils participent, avec une représentativité légale, à tous les rouages de la concertation sociale et jouent un rôle important dans la gestion des chômeurs et de leurs allocations. Enfin, ils sont aussi une importante structure de promotion sociale et de méritocratie qui permet à leurs militants les plus actifs de quitter le champ de l'entreprise pour rejoindre celui d'une autre profession, correspondant pour eux à une nette ascension sociale.

« Pour d'anciens travailleurs, devenir dirigeant syndical s'accompagne d'une amélioration de leur situation matérielle. Et, sans être de tout repos, cette nouvelle activité professionnelle leur apporte « une position d'influence, une autonomie assez étendue, un sentiment d'utilité et d'importance (ainsi qu') un statut dans la communauté que peu de syndicalistes peuvent attendre de leur profession ordinaire» Jean Faniel¹⁸.

Il apparaît ainsi clairement que d'aucun peut faire une carrière dans un syndicat tout comme dans tout parti politique visant à diriger/gérer l'économie capitaliste basée sur l'exploitation de ceux qu'ils sont supposés défendre. C'est bien évidemment par ce biais que bon nombre de militants gauchistes et anarchistes se retrouveront à la tête des structures qu'ils voulaient initialement transformer voire détruire. Après de multiples aléas et luttes fractionnistes, ce sont finalement eux qui constituent, dans la plupart des syndicats, l'ossature structurelle, devenant les permanents qu'ils avaient antérieurement tant critiqués. L'entrisme syndical est en fait la meilleure école de formation des bureaucrates et des nouveaux cadres pour la gauche capitaliste.

Les anarchistes n'échappent nullement à cette sinistre rétrogression les renvoyant, malgré leurs discours, dans les pires travers de l'ancien réformisme n'aspirant plus, depuis bien longtemps, qu'à la bonne gestion des affaires capitalistes à travers l'exploitation de ses esclaves salariés. Ainsi, dans toutes leurs pratiques sociales, tant actuelles que dans celles de leur « illustre» passé, ils ne constituent que la tendance libérale du gauchisme, pour tous les immédiatistes à première vue plus « sympathiques » que les vieux réformistes, mais d'autant plus efficaces dans leur opposition permanente à l'indépendance de classe du prolétariat. Ils constituent ainsi l'une des dernières bouées idéologiques du capital et de sa réforme ; « Anarchistes, encore un effort pour être révolutionnaires » !

Novembre 2025 : Fj, Eu, Ms & Mm.

¹⁸ Jean Faniel, Syndicats : des acteurs structurellement sous tensions : <https://www.revuepolitique.be/syndicats-des-acteurs-structurellement-sous-tensions/>

Bibliographie

Ouvrages :

- F. Danel, Rupture dans la théorie de la révolution, textes de 1965-1975, Senonevero, Paris, 2003.
- G. Debord, La société du spectacle, éditions Champ Libre, Paris, 1972.
- D. Guérin, Ni Dieu, ni Maître, Anthologie de l'anarchisme, La Découverte/Poche, Paris, 1999.
- J. Guillaume, L'Internationale, Documents et souvenirs, Volume 1, (1864-1872), Éditions Grounauer, Genève, 1980.
- V. Lénine, L'État et la révolution, éditions sociales, Paris, 1972.
- V. Lénine, La maladie infantile du communisme, le « gauchisme », éditions de Moscou, 1969.
- J. Maitron, Le mouvement anarchiste en France, 2 tomes, Maspero/ Fondations, Paris, 1982.
- E. Malatesta, Articles politiques, 10/18, Paris, 1979.
- K. Marx-F. Engels, Le parti de classe, tome III, De L'Autorité, Maspero, Paris, 1973.
- K. Marx / M. Bakounine, Socialisme autoritaire ou libertaire, 2 tomes, UGE, Paris, 1975.
- K. Marx, L'Idéologie Allemande, Œuvres III, Éditions Gallimard, Paris, 1982.
- K. Marx, La guerre civile en France, 1871, Éditions Sociales, Paris, 1972.
- L. Mercier-Vega & V. Griffuelhes, Anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire, Spartacus, Paris, 1978.
- J. Garcia Oliver, L'écho des pas, éditions Le Coquelicot, Toulouse, 2014.
- B. Péret et G. Munis : « Les syndicats contre la révolution, Eric Losfeld, Le terrain vague, Paris, 1968.
- A. Renaut, *La fin de l'autorité*, Champ/Flammarion, Paris, 2004.
- D. Tarizzo, L'Anarchie, Histoire des mouvements libertaires dans le monde, Seghers, 1978.
- R. Vilette, Précis d'anti-électoralisme élémentaire, Les nuits rouges, Paris, 2007.

Articles et revues :

- J. Faniel, Syndicats : des acteurs structurellement sous tensions, in Politique 104, 2018 : https://www.revue_politique.be/syndicats-des-acteurs-structurellement-sous-tensions/

Sites web :

- Le Maitron, dictionnaire biographique, Archinov Piotr : <https://maitron.fr/archinov-piotr-piotr-marine-dit-dictionnaire-des-anarchistes/>
- Marxists.org : <https://www.marxists.org/francais/marx/index.htm>
- Matériaux Critiques : <https://materiauxcritiques.wixsite.com/monsite/revue>
- Organisation communiste libertaire - OCL : <https://oclibertaire.lautre.net/spip.php?article4316>

Illustration musicale: Sex Pistols, Anarchy in the U.K., <https://youtu.be/8qChlOevQSS?si=zhtoazf9GAqDkKb>